

Tournai, le 2 mai 2022

Madame, Monsieur, chers parents,

Comme vous l'avez appris, le décret réformant les rythmes scolaires a été voté par le Parlement de la Communauté française.

Cette réforme sera d'application dès la rentrée prochaine qui aura lieu à partir du **lundi 29 août** selon l'horaire suivant :

Lundi 29 août : 1^{ère} commune et 1^{ère} différenciée

Mardi 30 août : 2^e commune et 2^e différenciée

Jeudi 1^{er} septembre : 3^e – 4^e – 6^e qualification/professionnelle + 3^e – 4^e technique de transition

Vendredi 2 septembre : 5^e – 7^e qualification/professionnelle + 5^e – 6^e technique de transition

Lundi 5 septembre : CEFA

La deuxième session est prévue les vendredi 26 août, samedi 27 août (jury de qualification), lundi 29 août et mardi 30 août. Les délibérations se dérouleront le mercredi 31 août.

Des précisions suivront...

Un mouvement de grève est annoncé pour ce jeudi 5 mai dans l'enseignement. L'école reste ouverte et les cours seront assurés par les enseignants présents.

Je profite de l'occasion pour attirer votre attention sur le comportement des élèves aux alentours de l'école. Des voisins se plaignent de nuisances et de dégradations diverses. Il est évident que les règles de bienséance et de savoir-vivre d'application dans l'école le sont aussi à l'extérieur. Puis-je vous demander de relayer ce message auprès de vos enfants qui sont, à ce moment-là, sous votre responsabilité ?

Je vous remercie et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

D. HENNO, Directeur